

CHAMPIONNAT D'OCCITANIE RCI

Dimanche 11 Novembre 2018

Juge : Robert Barrère

Entrée Libre

Buvette sur place



MOURAD BOUHFOUR
NIVEAU III



NICOLAS ROBERT
NIVEAU II



QUENTIN CASTAGNE
NIVEAU III

CSAU - RCI TOUT NIVEAU



CONTACT : CELINE GAZAGNE - 06.15.10.63.82

ADRESSE : CLUB D'EDUCATION CANINE DE VERGÈZE 30310 - GARD (30)



Objet : **Concours de RCI**
Réf. : **Education Canine de Vergèze**
AL/ CG /BM.

Madame, Monsieur le Président, Chers Amis cynophiles.

Les 10 et 11 Novembre 2018, nous organisons **notre concours de R. C. I**, sur notre terrain qui sera le championnat Régional.

Des épreuves de CSAU, Certificat et RCI 1, 2 et 3, jugées par Monsieur Robert BARRERE assistés de Messieurs Quentin Castagne, Nicolas Robert, et Mourad Bouhfour, seront présents en tant qu'hommes assistants, aux programmes de ce concours qui débutera suivant le nombre d'inscription le 10 Novembre à 14H00 heures.

Vous trouverez ci-après, les feuilles d'engagement pour le CSAU et le concours avec le plan d'accès de notre club.

Des repas peuvent être réservés pour le Dimanche à midi, au moment de l'inscription au prix de 18 Euros par personne.

Tout repas non réservé, ne pourra être servi (question d'organisation), nous vous remercions de votre compréhension.

Les feuilles d'engagement sont à nous retourner au plus tard le 31 Octobre 2018.

Les dossiers reçus après cette date, ne seront pas enregistrés. Nous vous demandons de bien vouloir accompagner au règlement correspondant (chèque établi à l'ordre de l'Education Canine de Vergèze) à l'adresse suivante :

Madame Céline GAZAGNE
281 Chemin du Mas Berthet
30670 AIGUES-VIVES

Tel : 06.15 .10 .63.82

Dans l'attente de vous accueillir, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Armand LHERMET, Président de l'E. C. V.

**CONCOURS R.C.I. Du 10 et 11 Novembre 2018**

Feuille d'engagement à retourner à l'adresse suivante :
Céline GAZAGNE, 281 Chemin du Mas Berthet, 30670 Aigues-Vives

Date du concours : 10/11 Novembre 2018

Juge : Monsieur Robert BARRERE - Clôture des Inscriptions : 30 OCTOBRE 2018

<p><i>ETIQUETTE LICENCE pour concurrents ou INFO à remplir pour CSAU</i></p> <p>Nom et Prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>CP : Ville :</p> <p>Nom du chien :</p> <p>' :</p> <p>Email :</p>	<p><i>Cochez la catégorie choisie :</i></p> <p><input type="checkbox"/> CSAU</p> <p><input type="checkbox"/> CSAU + Certificat</p> <p><input type="checkbox"/> Certificat</p> <p><input type="checkbox"/> RCI 1</p> <p><input type="checkbox"/> RCI 2</p> <p><input type="checkbox"/> RCI 3</p>
--	---

Les concurrents qui s'inscrivent connaissent les règlements régissant les concours et les dispositions relatives aux responsabilités du maître et du chien, les acceptent et s'engagent à les respecter. Ils déclarent être en possession d'une assurance responsabilité civile et dégagent entièrement le club organisateur de toutes responsabilités du fait d'accident, blessures, morsures, vols, maladies, intoxications et dommages divers qui pourraient survenir à eux-mêmes ou à leurs chiens ou être occasionnés par eux-mêmes.

<p><u>A joindre à votre engagement</u> <i>(tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 3 étiquettes (2 sur support et 1 collée sur la présente feuille) <input type="checkbox"/> La photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^{ème} catégorie <input type="checkbox"/> <u>Pour les CSAU</u>, la photocopie du Certificat de naissance (ou Pedigree) au format A4 pour les chiens LOF ou la photocopie de la carte de tatouage pour les chiens NON LOF <input type="checkbox"/> Le règlement engagement et repas à l'ordre de « Education Canine de Vergèze » : CSAU, Certificat RCI, 1, 2 et 3 = 15€ - CSAU + Certificat = 25 € <p style="text-align: center;">Repas du dimanche midi : 18€ x ____ (nombre de personnes) = _____ euros</p> <p style="text-align: center;">Les inscriptions sont à retourner à :</p>

Le jour du concours, ne pas oublier votre carnet de vaccination, votre licence et votre carnet de travail.

Montant du chèque joint : € Banque : N° du chèque :

Fait le : ____/____/2018

Signature du Président et Cachet

Signature du Candidat :



Président : Armand LHERMET – HA 3889

Siège social : Quartier Puech Do Rhoni, chemin de la Pinède – 30310 Vergèze



Vous venez de l'autoroute A9 :

Sortir à l'échangeur de GALLARGUES-LE –MONTUEUX
Prendre la direction Lunel
Au rond-point après Codognan, prendre la direction Vergèze

Ou

Vous venez de Nîmes :

Au rond-point de la source Perrier (avant Codognan), prendre la direction de Vergèze

PUIS

Tourner à droite avant le pont de Vergèze
Longer la voie ferrée
Traverser la voie ferrée de la Source Perrier
Le club se trouve à gauche